

CC 66 : Tous à Paris

Le 10 juin 2009 pour
nos salaires, nos congés...



mardi 26 mai 2009

L'heure est à la mobilisation générale dans les établissements de la CC 66. Il ne peut y avoir d'accord sur les bases proposées par les patrons et la CFDT. Manifester à Paris pour le leur dire est une nécessité.

Les Commissions Paritaires des 10 et 22 juin vont être décisives pour le devenir de notre convention collective.

Les patrons veulent obtenir la signature d'un accord actant le principe d'une nouvelle organisation de la CC 66 autour de filières intégrant un nouveau mode de classifications et proposent d'ores et déjà une nouvelle phase de révision.

Les salariés des établissements de la CC 66 syndiqués non syndiqués organisés en collectifs ou en inter syndicales locales, défendent depuis 2005, certes leurs conditions de rémunération et de travail, mais aussi la qualité des prises en charge médico-sociales.

Retrait du projet patronal !

La Fédération Sud Santé Sociaux avec la coordination des collectifs et de nombreux salariés continuent de penser que le projet patronal n'est ni amendable ni négociable et en demande le retrait. Ce projet d'inspiration "libérale", intègre les pires schémas du secteur marchand :

- salaires individualisés liés à la mission, bien sûr attribuée par l'encadrement aux salariés "performants", "autonomes" ;
- casse des métiers et déqualifications au profit des fonctions et des "compétences" ;
- introduction de nouvelles formes de gestion des personnels (GPEC, entretiens individuels) ;
- précarisation généralisée des statuts des personnels...

Non à la "marchandisation"

des activités médico-sociales !

Gouvernement et patronat ont pour seul projet depuis les lois 2002, 2005 et maintenant HPST (loi Bachelot), de remettre en cause une organisation médico-sociale basée sur des principes de solidarité. Ils "privatisent" loi après loi, l'hôpital public et le secteur médico-social associatif.

La loi 2002 unanimement saluée par les employeurs, implique aujourd'hui restructurations et regroupements d'établissements. Les outils de gestion comme les CPOM, débouchent sur des licenciements.

Des paritaires sous haute surveillance !

Les salariés attendent des positionnements clairs de la part des organisations syndicales qui siègent à la CNP. Ne pas faire comme la CFDT qui propose un projet qui intègre les critères classants, permet l'individualisation des salaires, remet en cause le déroulement de la carrière à l'ancienneté (30% sur 30 ans), intègre des baisses de salaires qui ne compensent pas les quelques augmentations de début de carrière pour certaines professions.

Si nous sommes d'accord avec les autres fédérations syndicales pour : maintenir le caractère national de la convention garant des missions de service public ; défendre les qualifications, les diplômes et les métiers ; améliorer les salaires et le déroulement de carrière pour tous ; généraliser les congés annuels supplémentaires pour tous...

Nous voulons que celle-ci intègrent d'une part le refus : des critères classants, des allongements de carrière, de la mise en cause des annexes de la convention et donc des congés, et d'autre part la sécurisation des accords passés (RTT). Enfin nous voulons la transparence complète des négociations qui se mènent en notre nom!

Mercredi 10 Juin 2009 tous ensemble à Paris devant la CNP !

Sans attendre inscrivez-vous dans les bus auprès de
Danielle Lipp - 06 26 76 63 16 d.lipp@wanadoo.fr ou de Olivier Pira - 06 64 79 28 14 olivier.pira@free.fr

Tous en Grève pour la défense et l'amélioration de la CCNT 66

SUD Santé sociaux 84 rue de Cambrai 59000 Lille Tel/Fax : 03 20 74 17 69

mail : sudsantesociaux.npdc@wanadoo.fr - site : www.sudsantesociaux5962.org

